

PLAN LIBRE

Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Ariège
Aveyron
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Lot
Tarn
Tarn-et-Garonne

090

Avril 2011

Zoom sur les petits projets en Midi-Pyrénées

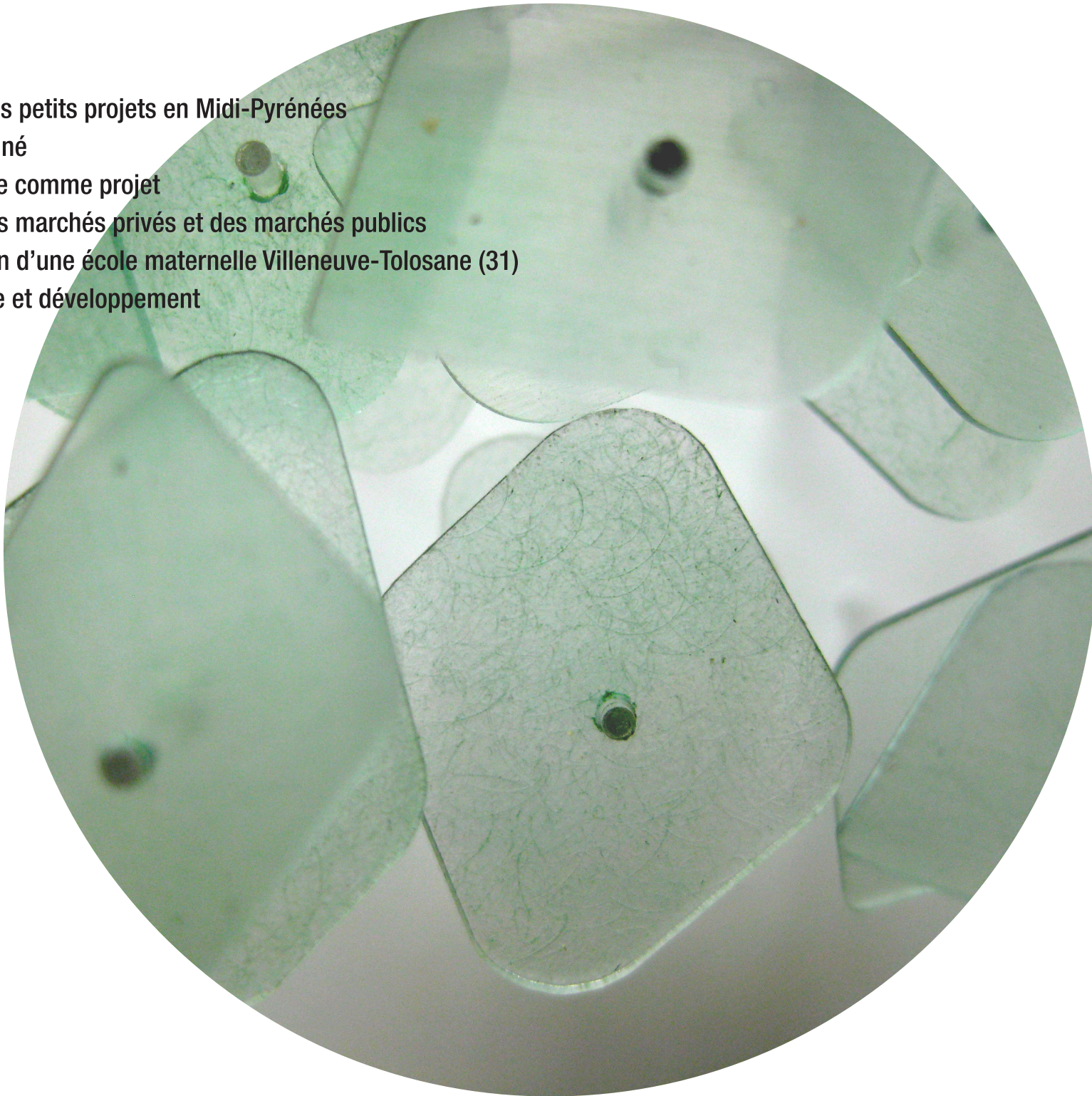
L'oeil raisonné

La maquette comme projet

Pratique des marchés privés et des marchés publics

Construction d'une école maternelle Villeneuve-Tolosane (31)

Architecture et développement



2,00 euros

ÉDITORIAL

Daniel Estevez

Tous les architectes le savent, les techniques et outils de représentation ne sont pas seulement des moyens de décrire les projets en vue de les « faire construire ». Ce ne sont pas de simples techniques destinées à prescrire les modes d'édification des bâtiments. Tous ces outils de projet définissent également, dans le même temps, certains moyens de représenter, autant pour soi-même que pour les autres, le problème que l'on aborde, le contenu que l'on donne à une architecture. Nous représentons pour décrire, comprendre et agir.

C'est pourquoi le texte demeure certainement l'un des opérateurs les plus puissants de la représentation en architecture, et avant lui peut-être même la parole et la discussion. C'est à dire le dialogue. Ce qu'Alberti lui-même définissait comme l'une des trois compétences fondamentales de l'architecte.

Ceux qui pratiquent le métier d'architecte avec ambition nourrissent toujours une exigence particulière pour leurs textes. Ils les travaillent avec précision même et surtout lorsqu'il s'agit de simples notices architecturales relevant des nécessités réglementaires et administratives. Cahiers de prescriptions, notices, descriptifs divers et variés...

Tout architecte devrait se tenir pour un vrai producteur de textes, et même pour un écrivain. Il ne devrait ainsi pas faire de différence entre l'écriture et le projet. Et pour cette raison ne jamais s'en remettre, dans les présentations et textes de projets, à des spécialistes de l'écriture. Ou bien alors les considérer au contraire comme de vrais partenaires à part entière du projet, c'est à dire comme des architectes. Il est toujours sidérant de voir par exemple des hommes politiques se faire écrire leurs discours par des spécialistes du discours. Quelle incurie ! C'est vraiment le signe tout à fait net d'une déqualification, c'est à dire d'un renoncement aux contenus, aux significations et finalement à l'action. Renoncer aux textes c'est renoncer à l'action, c'est à dire pour nous au projet.

Mais il existe d'autres supports pour la circulation de la parole, du dialogue productif et de la pensée en architecture. Intimement reliées au faire et au voir, à l'interprétation et au test, telles sont donc aussi les maquettes. Des mensonges, des fictions, des discours éloquentes ou délicats. Précis

et mesurables, les maquettes sont souvent aussi des objets d'expression à part entière qui nourrissent le projet d'architecture sans se contenter de l'illustrer ou de le vulgariser.

Le cahier central de Plan Libre présente un vrai travail d'architecte qui se déploie sur le terrain de la maquette. Il s'agit des splendides oeuvres de Catherine Mazières, architecte à Bordeaux, dont la carrière de maquettiste arpente toutes sortes de projets d'architecture. Quelques uns d'entre eux sont donc ici commentés à travers leurs représentation en maquette. Un regard précis et ouvert. A la lecture de ce texte on comprendra mieux en quoi toutes ces maquettes, dans leurs diversité même, ne sont pas conçues pour reproduire des formes ou imiter une réalité mais bien plutôt pour « capter des forces » issues de chaque projet et de son contexte.

Il s'agit alors d'un outil de recherche autant que de description, un outil qui énonce les principes et qui les mesure. Un outil qui rend visible et compréhensible une réalité à venir. Et qui fonctionne pour cette raison comme une carte. « La carte construit et problématise, elle ne se contente pas d'obéir aux lois traditionnelles de la représentation, de l'analogie, de la ressemblance, de la perspective » écrivait André Rouillé, dans son formidable livre « La photographie, entre document et art contemporain ». Sur ce thème, Gérard Ringon propose dans son article en page 4, de revenir sur le livre de Enrico Chapel « L'oeil raisonné » qui étudie l'histoire des relations entre la ville et la carte au cours du XX^{ème} siècle.

Un architecte ne devrait donc pas seulement être écrivain mais en outre ceci : un cartographe et un arpenteur, c'est à dire avoir un but double, celui de comprendre et de pratiquer, de théoriser et de faire : « agir en homme de pensée, penser en homme d'action » écrivait Bergson.

Écrire, cartographier, projeter, tout cela renvoie à une autre formule, stimulante et complexe, par laquelle Gilles Deleuze traçait un horizon d'action formidable et vers lequel de nombreux architectes aujourd'hui se tournent : « Ecrire n'a rien à voir avec signifier mais avec cartographier, arpenter même des contrées à venir. »

MAISON DE L'ARCHITECTURE Midi-Pyrénées

Adhésion / Abonnement / Commande

○ Bulletin d'adhésion 2011

Professionnels : 50 euros / Étudiants : 20 euros

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles...), d'être abonné à Plan Libre et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture...).

Un ouvrage au choix parmi les six déjà publiés est offert sur simple demande.

○ Bulletin d'abonnement à Plan libre pour une durée de 1 an / 10 numéros

Professionnels : 20 euros / Étudiants : 10 euros

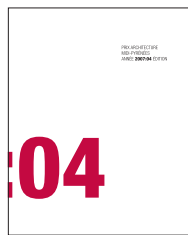
○ Publications de la Maison de l'Architecture : 10 euros l'exemplaire



Jean Dieuzaide. Architecture, photographie



Pack Prix Architecture. Années 2001 + 2003 + 2005



Prix Architecture Année 2007



Prix Architecture Année 2009



Plan Libre. Recueil articles cahiers centraux 2002-2006

Plan libre, le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

MAISON DE L'ARCHITECTURE Midi-Pyrénées

Edition
Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin 31100. Toulouse
tél. 05 61 53 19 89 / ma-mp@wanadoo.fr
Dépôt légal à parution

N° ISSN 1638 4776

Directeur de la publication
Pierre Duffau.

Rédacteur en chef
Jean-Manuel Puig.

Bureau de rédaction
Bernard Catllar, Daniel Estévez, Véronique Joffre.

Comité de rédaction
Pierre Bonnard, Philippe Cierge, Vincent Defos Du Rau, Jean Larnaudie, Gérard Ringon, Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret.

Coordination
Aurélié Bayol.

Informations Cahiers de l'Ordre
Martine Aires.

Ont participé à ce numéro
Joseph Almudever, Daniel Estévez, Catherine Mazières, Gérard Ringon.

Graphisme
Bachs estudi gràfic. Marta Bachs, Anissa Mérot.

Impression
SRI Rotative.

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées. La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse et le Club des partenaires : NPN, Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi, Technal, VM Zinc.

Nom Prénom

Profession Société

Adresse

Tél. E-mail

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :
Plan Libre / Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse / E-mail: ma-mp@wanadoo.fr



ACTIVITÉS

MAISON DE
L'ARCHITECTURE
Midi-Pyrénées

Exposition

Zoom sur les petits projets en Midi-Pyrénées

du 19.04 au 20.05.2011

L'îlot 45 / Maison de l'Architecture

Cette exposition produite par la maison de l'architecture présente vingt et un projets de moins de 600m², réalisés dans les années 2000 et construits dans les huit départements de Midi-Pyrénées.

Cette événement permet de mettre en lumière des réalisations remarquables et démontre, s'il fallait encore s'en convaincre, combien l'architecture s'exerce dans des domaines variés voire inattendus.

L'îlot 45 . Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

45, rue Jacques Gamelin . 31 100 Toulouse

Tél. : 05 61 53 19 89 . Mèl : ma-mp@wanadoo.fr

> entrée libre du lundi au vendredi

de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Exposition

Architectures contemporaines en Midi-Pyrénées

du 12.05 au 26.06.2011

Hall du Conseil général de l'Ariège - Foix

Le CAUE de l'Ariège accueille cette exposition produite par la Maison de l'Architecture qui présente 68 photos de réalisations architecturales produites par des architectes en Midi-Pyrénées et sélectionnées par un jury de professionnels à travers les 5 éditions du Prix Architecture.

Entrée libre du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Prix Architecture Midi-Pyrénées 2011

Edition 06

Le règlement de cette 6^{ème} édition est joint avec ce numéro de Plan Libre.

Organisation et informations : Maison de l'Architecture : tél.: 05 61 53 19 89

AGENDA

Débat

**Cultures et règles urbaines -
Les lois et règlements expriment-
ils notre culture du vivre ensemble?**
Mardi 10 mai à 18h30,
au CMAV - Toulouse

Organisé par l'A.E.R.A dans le cadre des Mardis de l'architecture et de la Ville.

Table ronde

"Urbanisme et participation citoyenne"
Jeu 26.05. 2011 à 18h15
Médiathèque du Haras - Tarbes

Cette table ronde est proposé par le Pavillon de l'Architecture de Pau dans le cadre de l'événement : Le Mai du Livre « Habiter le monde »

L'urbanisme est l'affaire de tous pourrait être la devise de cette table ronde : regards croisés sur les pratiques de la démocratie en matière d'urbanisme et de ses obstacles.

Intervenants : Maurice Morga, agrégé de géographie, Claude Barry-Sauvé, architecte programmate, Philippe Guitton, architecte urbaniste agence GCAU

Infos : Le Pavillon de l'architecture de Pau
contact Nadine Bueno tél. : 0616993223

Exposition

**Archives d'architecture, d'urbanisme et du paysage : une
mémoire à sauvegarder**
du 9.05 au 2.07.2011, Espace des Augustins - Montauban

Cette exposition produite par le Comité régional des archives d'architecture, d'urbanisme et du paysage est présentée par les archives départementales de Tarn-et-Garonne et le CAUE 82 dans le cadre de la manifestation « Années 30 et Trente Glorieuses Architectures en Tarn-et-Garonne »

Accueil de groupes sur rendez-vous avec visite guidée. Réservation auprès des archives départementales : tél. au 05 63 03 46 18

Conférence : L'Architecture des années 30 à Moissac par Suzy Ena
> Vendredi 20 mai à 18h00

Conférence : L'Architecture du XX^e siècle par Jean-Loup Marfaing, architecte CAUE 31 > Vendredi 27 mai à 14h30

Espace des Augustins : 27, rue des Augustins 82000 Montauban Fermeture du 2 au 5 juin
entrée libre du mardi au dimanche 10h00 - 12h30 et 13h30 - 18h00

Journée technique

**Bétons autoplaçants :
présentation et recommandations AFGC/PN B@P**
Le 25.05.2011, INSA Amphi Fourier - Toulouse

9h15 présentation des Bétons autoplaçants / 10h
Recommandations pour la formulation et la prescription des BAP / 11h recommandation pour la préparation des chantiers et de la mise en oeuvre des BAP / 11h45
présentation de la Médiathèque départementale de Labège par le cabinet d'architectes Branger - Romeu /
12h30 Visite et déjeuner

Inscription préalable avant le 16 mai 2011- Participation aux frais 35 euros
SNBPE Sud Ouest / Christophe DELHAYE 32 allées d'Orléans
33000 Bordeaux - Tél. 06 84 83 72 89



L'ŒIL RAISONNÉ

L'INVENTION DE L'URBANISME PAR LA CARTE

Cet *œil raisonné* qui donne son titre au livre que vient de publier Enrico Chapel, c'est celui avec lequel les inventeurs de l'urbanisme ont regardé les villes ; un œil qui n'est plus celui du promeneur, mais un œil qui ordonne la ville et la donne à voir et à comprendre suivant une démarche raisonnée qui s'exprime au moyen de la carte.

Enrico Chapel propose de reconsidérer l'histoire de l'urbanisme en faisant une sorte de détour. Détour par rapport à d'autres démarches, par exemple celles qui ont retracé l'histoire des théories en urbanisme. Ici, l'analyse s'arrête sur ce que l'on peut considérer comme un outil, la carte, et l'interroge sur la manière dont elle constitue, ordonne et présente un ensemble de savoirs qui vont fonder « une science de la ville ». En effet ceux qui, de la fin du 19^{ème} siècle au début du 20^{ème}, ont fondé l'urbanisme, considéraient qu'ils étaient en train de constituer une science de la ville qui s'appuie sur un savoir objectif : la carte basée sur les données statistiques est un élément essentiel dans la mise en place de cette démarche. Cerda déclare en 1867 que par la statistique « tous les problèmes seront posés en termes mathématiques et il ne sera plus possible d'invoquer contre nous les caprices de l'imagination. Il faudra bien admettre que toutes les estimations sont fondées sur la logique irrécusable des chiffres ». L'ouvrage rapporte de nombreuses affirmations comparables à propos de la statistique, issues de réflexions très diverses, de Geddes à Le Corbusier en passant par Poëte et Jaussely.

La démonstration de l'ouvrage se développe en 3 épisodes qui correspondent à 3 objets d'étude. Ces trois épisodes qui jalonnent la première moitié du 20^{ème} siècle, n'ont pas été choisis avec la volonté de construire et de dérouler un récit global qui raconterait en quelque sorte l'histoire des urbanistes et de la carte. « L'unité, nous rappelle E.Chapel, est assurée par notre interrogation sur l'imagerie statistique dans la formation du savoir de l'urbanisme ». Cette imagerie statistique est examinée sous l'éclairage de plusieurs questions : l'environnement intellectuel, social et institutionnel dans lequel s'est constituée cette imagerie ; les réalités représentées par la carte ; et enfin le rôle et l'action de la carte dans les manières de penser et de faire l'urbanisme.

Ces 3 épisodes offrent au lecteur la possibilité de (re) découvrir la diversité et la qualité des cartes et des schémas qui participent à la démonstration ; parfois même, j'ai simplement feuilleté le livre en laissant mon regard vagabonder au gré de la beauté de ces images. Le premier épisode s'inscrit dans le Paris des années 1910 ; il concerne l'élaboration du premier projet d'extension de la capitale. Les réflexions menées à ce propos le sont dans le cadre de l'Ecole Française d'Urbanisme qui se met alors en place avec deux acteurs essentiels, Marcel Poëte, chartiste de formation et Louis Bonnier, diplômé de l'Ecole des Beaux Arts et architecte voyer de la Ville de Paris. Ils sont les auteurs du rapport publié en 1913 dans le cadre de la Commission d'extension de Paris instituée en 1911 par la Préfecture de la Seine. En s'appuyant sur un vaste ensemble de cartes basées sur des données statistiques, « ils posent l'accroissement démographique non seulement comme la cause évidente des extensions urbaines, mais encore comme le critère de lecture qu'il faut adopter prioritairement pour prévoir ces extensions et plus

largement les phénomènes d'agglomération. Toutes les questions spatiales traitées dans le rapport (l'organisation des unités administratives, les règlements de construction, la circulation ou les espaces libres) sont rapportées à cette dimension démographique ». C'est à ce point même que la démarche critique d'Enrico Chapel prend sens : « La valeur de la carte n'est pas seulement de l'ordre du constat (...) L'imagerie statistique apporte l'ordre de la preuve (...) (et la moyenne statistique) accompagne une nouvelle conception du projet urbain, selon laquelle celui-ci consiste d'abord en la répartition équilibrée des espaces libres et des équipements sur le territoire au regard de la population »

Une phrase qui établit la transition entre ce premier épisode de l'extension de Paris, et le deuxième qui s'intitule « la ville fonctionnelle » (analysée par les Congrès Internationaux d'Architecture Moderne – CIAM) souligne bien que les statistiques ne parlent pas d'elles-mêmes et peuvent entrer dans des logiques de démonstration et d'action très diverses : « Si pour Bonnier la carte d'accroissement (de la population parisienne entre 1911 et 1921) indiquait l'émergence d'une échelle spatiale inédite et la nécessité d'intervenir dans la banlieue pour décongestionner (et donc sauver) le centre ville, aux yeux de Le Corbusier, *la même carte devient la démonstration frappante de la constitution d'un centre d'affaires en dix ans*, qui entraîne la nécessité de le démolir. Selon le contexte dans lequel elle est convoquée, l'imagerie statistique et prévisionnelle peut donc servir des stratégies d'aménagement bien contradictoires ».

Cet épisode « la ville fonctionnelle » nous conduit au cœur des échanges et des débats qui se sont tenus durant les années 30 entre les participants des CIAM. Si l'accord se fait sur des principes généraux de l'urbanisme autour de la notion de fonction, de nombreux points restent en débat : l'unification des méthodes de représentation envisagée pour une exposition où devaient figurer les cartes d'analyse de 34 villes, se confronte à de nombreux obstacles, qui s'expriment durant le 4^{ème} congrès qui conduit les participants jusqu'à Athènes. Si la connaissance actuelle de ces congrès des CIAM se réduit souvent à la Charte d'Athènes, l'ouvrage retrace les riches débats entre architectes, artistes et philosophes venus de toute l'Europe où se mêlent des considérations épistémologiques, théoriques et politiques. La question de la diffusion de ces débats et de ces recherches est posée avec une iconographie où se retrouvent les recherches esthétiques de l'époque,

Le troisième épisode, intitulé « le quartier et la ville fédérative », présente l'activité d'urbaniste de Gaston Bardet qui s'exerça durant et après la 2^{ème} guerre mondiale et s'impliqua notamment dans les opérations de la reconstruction. Cet architecte français développe une position critique à l'égard de « l'urbanisme technique centré sur l'organisation matérielle des formes agglomérées ». Pour dépasser cette critique et traiter la ville comme un tout organique, il met au point *la topographie sociale* : elle doit permettre de donner une image de la physionomie des villes en prenant en compte les différentes situations sociales et leur inscription spatiale. La ville est ainsi considérée comme une fédération de communautés locales qui articulent divers niveaux dont l'intégration et la dynamique sont traduites à travers des schémas graphiques.

A la différence des CIAM qui pensaient la ville selon un ensemble de fonctions, l'urbanisme de Bardet qui conçoit la société et la ville comme « une agrégation fédérative » se présente plutôt comme « une œuvre de pacification sociale » qui peut l'apparenter sur certains points à la vision politique du régime de Vichy.

Dans le bilan qu'établit E. Chapel sur ces démarches qui visaient à créer un urbanisme scientifique, plusieurs critiques s'entrecroisent. Les auteurs de ces projets semblent ne pas avoir perçu le fait que les cadres d'analyse qu'ils mettaient en place et validaient avec la carte et la statistique, induisaient à priori une structuration de la réalité observée. Mais se pose aussi la question de savoir si le projet de construire un urbanisme scientifique n'est pas contradictoire avec les implications d'« un savoir urbain pensé d'abord pour l'action ».

La confrontation à de telles questions, qu'ont aussi connues les sciences humaines, continuent à nourrir la réflexions et le débat dans le présent. En témoignent ces quelques lignes extraites de l'article « Urbanisme » du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* publié en 2003 : « (...) il ne nous appartient pas ici de dire si l'urbanisme est une science (de l'organisation spatiale et de la fabrique des villes) ou un art (de dessiner les villes), ni de trancher dans le débat pour savoir si l'urbanisme scientifique ne naît qu'avec Ildéphonse Cerda en 1867, mais bien plutôt de situer les pratiques et discours inscrits dans la catégorie *urbanisme* ».

Gérard Ringon, sociologue

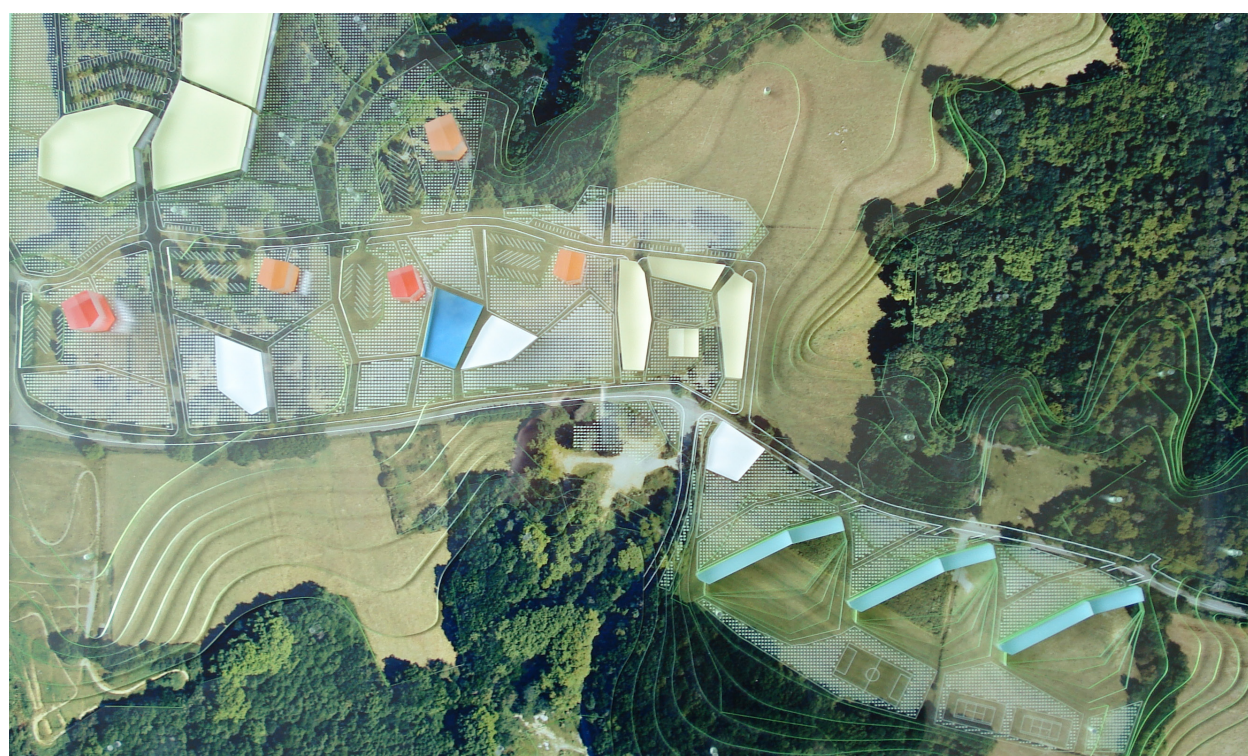
Enrico Chapel, *L'œil raisonné, L'invention de l'urbanisme par la carte*, Genève, MétisPresses, coll. VuesDensemble, 2010, 224 pages.



1

La maquette comme projet

conversation avec **Catherine Mazières**
architecte et maquettiste



2

L'entrée de la salle était barrée par un grand panneau, laissant sur le côté des passages de deux mètres, où Jed avait affiché côte à côte une photo satellite prise aux alentours du ballon de Guebwiller et l'agrandissement d'une carte Michelin « Départements » de la même zone.

Le contraste était frappant : alors que la photo satellite ne laissait apparaître qu'une soupe de verts plus ou moins uniformes parsemée de vagues taches bleues, la carte développait un fascinant lacs de départementales, de routes pittoresques, de point de vue, de forêts, de lacs et de cols. »

Michel Houellebecq, **La carte et le territoire**, Flammarion, p.82

crédits photographiques : 1 - Atelier Catherine Mazières / 2 - David Pradel / 3 et 4 - Atelier Catherine Mazières / 5 - Jacques Péré (aménagement centre-ville, Niort - Epinard bleu) / 6 - David Pradel / 7 - David Pradel (Ecole d'architecture, Nantes - Lacaton Vassal) / 8 à 13 - Atelier Catherine Mazières / 14 - Jacques Péré / 15-16 - David Pradel / 17 et 18 - Atelier Catherine Mazières / 19 - Philippe Ruault / 20 - Jacques Péré.

Une action collective

Au commencement du travail de maquette il y a un temps collectif. On ne commence pas sans avoir réfléchi et discuté le projet de maquette et sans être convaincu que la maquette sera juste. Parfois on discute pendant une semaine pour élaborer notre système de travail, on distribue les rôles, on quantifie, on teste, on anticipe la sous-traitance, une vraie mise en chantier. Comme l'exécution concrète des maquettes est elle-même collective je dois organiser les choses avec précision. Il intervient ici comme une question de casting en quelque sorte, en outre les délais sont souvent courts. C'est un type d'activité que l'on pourrait situer entre le tournage d'un film de cinéma et le lancement d'une fusée !

Je peux travailler même sans beaucoup connaître les collaborateurs, d'ailleurs ce sont souvent des étudiants. Je distribue d'abord des tâches d'exécution mineures, des petites choses que tout le monde sait faire. Alors je vois très vite quelles sont les compétences, quelles sont les tâches qui conviendront le mieux à tel ou tel, en dessin, en montage... On peut être surdoué en montage, j'ai connu des gens comme ça. Ce n'est pas une tâche accessoire, cela doit tomber juste. Et dans le cas d'un montage/collage il intervient des questions de synchronisation, de fluidité des gestes et d'assurance. Être décontracté et en éveil, concentré. Tout le monde n'y arrive pas.

Mettre l'équipe de maquette en ordre d'action et de production est une chose qui renvoie aussi un peu à l'enseignement d'une certaine façon, il faut que chacun trouve sa place, s'appuie sur ce qu'il sait faire de mieux...

Chaque maquette, comme un projet, est donc un moment collectif et généralement c'est un bon moment, quelque chose d'humain. Intense et amical. Je dis cela en général car bien sûr il y a aussi des déceptions cuisantes où tu te dis : «plus jamais !». En général ce sont des cas où le contenu du projet a peu d'intérêt ou bien est compliqué et sans logique. C'est pourquoi, en tant que maquettiste, le fait de collaborer à un projet auquel on ne croit pas peut être déprimant, rien à exprimer, à mettre en valeur même avec dérision et humour.

Pourtant cela ne signifie pas du tout que l'on ne doit s'intéresser qu'aux projets qui nous ressemblent, qui sont dans notre champ de sensibilité ou dans nos habitudes. Il faut aussi être capable d'accueillir et de soutenir des projets qui sont autres, différents, particuliers, spécifiques... D'ailleurs les maquettes que nous produisons sont toutes différentes dans leurs procédés, leurs factures, dans leurs apparences et cependant cette diversité est traversée par une attitude d'architecte, c'est à dire la mienne. Il en résulte que malgré leurs spécificités, on les reconnaît, elles relèvent d'un travail orienté par mon regard sur le projet d'architecture. C'est pourquoi être maquettiste est un métier d'architecte et de modéliste ou de bricoleur.

La dimension collective du travail n'enlève rien au fait que toute maquette pertinente provient simultanément d'une attitude d'auteur.

Je me souviens qu'au début de ma pratique d'architecte, j'avais toujours des commandes de maquette. Et je ne pouvais pas refuser car c'était des gens que j'admirais, que j'adorais ou bien des amis. Et cela me peinait un petit peu, je me demandais si je ne risquais pas de passer à côté de l'architecture. Mais en travaillant, j'ai vraiment compris que, comme me le disait Anne Lacaton, la maquette est réellement une autre façon de faire de l'architecture.

Fabriquer et critiquer.

La dimension collective de la production des maquettes est une des raisons pour lesquelles je travaille d'abord, et si possible toujours, avec les gens que j'aime bien, en tant que personne et en tant qu'architecte. C'est banal, au fond. Cela me conduit également à occuper une place spécifique vis à vis de chacun des projets auxquels je collabore et bien-sûr une place qui est toujours critique. Souvent on me sollicite alors que le projet est en cours d'élaboration. Il arrive ensuite un moment où l'on s'en remet à mon équipe et là on peut vraiment parler, au sens propre, de confiance.

L'exécution, dessiner, découper, tester, choisir et même fabriquer mes couleurs... je prends beaucoup de plaisir à ça bien-sûr car je dois avouer que j'ai toujours aimé travailler de mes mains. Mais cette exécution je la considère systématiquement comme une recherche, et c'est la moindre des choses de l'assurer comme on assure le fonctionnement dans un projet d'architecte.

C'est aussi pourquoi je recherche les situations dans lesquelles les choses sont, concrètement, difficiles à faire. Quand elles sont à la limite du possible, pour des raisons de complexité de fabrication, de délai, de moyens. Ce alors sont en réalité des conditions créatives et si tout est fluide, bien fait, bien pensé alors des maquettes impossibles deviennent possibles. Pour moi c'est comme faire de l'escalade, tu te tiens tout entier sur des prises minuscules, tu restes concentré et ta vie dépend de ces appuis précis et bien choisis.

On ne tombe pas !

Mais il faudrait ajouter autre chose, dire qu'il n'est pas toujours nécessaire de produire une maquette pour un projet.

Il faut qu'il y ait une raison à la maquette, une bonne raison, une raison architecturale. La maquette ne devrait pas être, comme c'est souvent le cas dans les concours, un objet en plus, c'est à dire un supplément décoratif qui redouble ce que dit le dessin. Elle ne devrait pas être non plus un procédé de vulgarisation du projet ou de surenchère dans la représentation du projet, en faire plus, en donner plus au jury. C'est aussi cela la dimension critique des maquettes, elles ne sont nécessaires que lorsqu'elles portent un vrai contenu, un vrai propos qui ne peut pas être énoncé autrement.



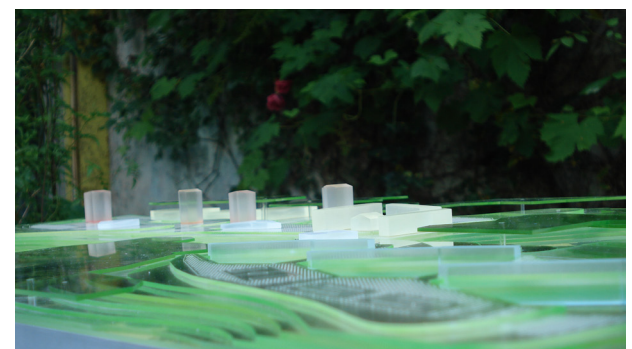
3



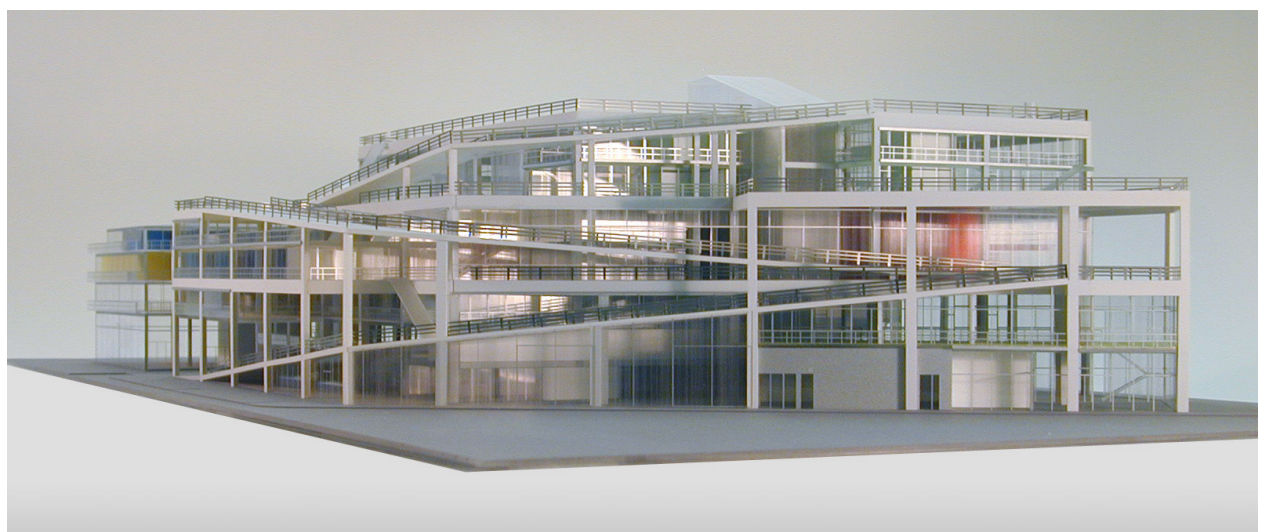
4



5



6



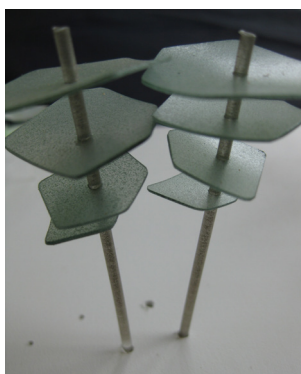
7

Fugacité et précision.

Dans certains cas, lors du collage par exemple, tu passes plus de temps à te caler, à poser ton corps, à trouver ta position d'opération pour faire le collage plutôt qu'à faire le geste de collage lui-même qui est très bref. Alors il ne faut pas être dérangé, c'est aussi pourquoi j'aime tellement travailler la nuit, tranquille, dans ce calme et cette concentration. Paradoxalement, la précision renvoie aussi à ce qu'on pourrait appeler l'inconstance ou la fugacité dans la représentation par la maquette. On observe bien ces questions lorsqu'on s'affronte aux composants végétaux des projets. Les arbres par exemple. On peut rendre compte de leur silhouette changeante avec très peu de moyen. Dans l'école maternelle de Mont de Marsan, Atelier GIET architecture, par exemple, la maquette est blanche et les arbres sont des sorte de tranches de plexiglass dépoli d'un vert léger. Le contour de leurs frondaisons apparaît comme une écriture, un dessin, avec ses pleins et ses déliés, mais c'est une présence qui veut être délicate. Quand on en fait une prise de vue au niveau du sol alors on fait apparaître tout le volume, et la masse est plus présente que les silhouettes individuelles de chaque arbre. On pourrait dire qu'il ne faut pas chercher à représenter les choses. Un arbre, tu ne peux jamais le représenter, c'est fugace et mobile, tout ce que tu peux faire c'est proposer une interprétation de l'arbre dans le contexte d'un projet particulier. Une interprétation ce n'est pas une imitation sinon on tombe dans la stérilité du modélisme. C'est une des raisons pour lesquelles une maquette doit déjouer toute forme de recette. Et puis j'aime beaucoup aussi l'idée qu'une maquette puisse demeurer ésotérique, qu'elle retarde la reconnaissance et l'identification des éléments du projet, qu'elle oblige à regarder vraiment pour comprendre. Cela peut choquer parfois les étudiants, j'ai entendu des choses comme : «Mais les arbres, c'est pas comme ça ! Vos arbres ne sont pas en volume !» réaction d'ailleurs spécifique aux étudiants en architecture qui ont souvent un rapport très naïf et plein d'a priori avec l'imitation et la représentation. Heureusement qu'il y a encore des cours d'arts dans les écoles d'architecture pour aider à combattre ces préjugés, les étudiants y gagnent un temps précieux en tant qu'architectes.



8



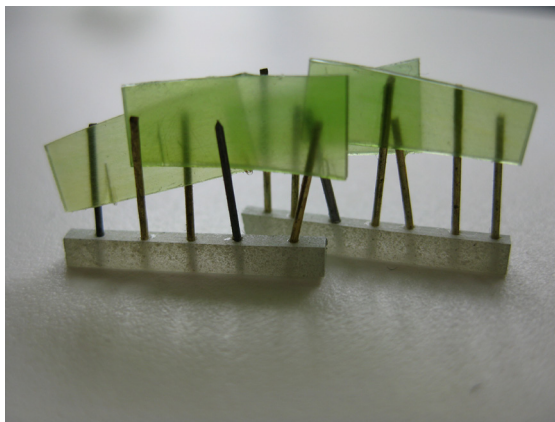
9



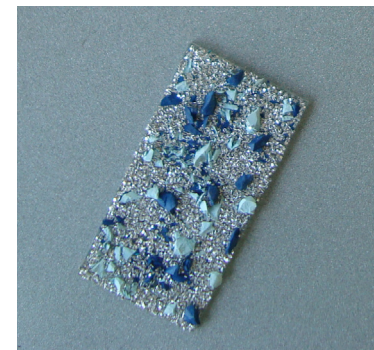
10

La vie des maquettes

Je ne signe jamais mes maquettes. Ça m'indiffère. Et puis surtout je n'aime pas qu'on écrive sur les maquettes. Quand les maquettes sont réalisées elles appartiennent juridiquement à ceux qui les ont payées, je ne les revois plus en général mais j'en croise parfois. À Chaillot, à l'Arsenal par exemple, j'en ai revu plusieurs par hasard, dans d'autres lieux d'exposition aussi. On me dit : «j'ai vu une de tes maquettes, l'autre jour !». Moi je ne suis pas au courant. Dans le contexte d'une exposition elles sont en quelque sorte sublimées. C'est un effet de la scénographie ou de la lumière, elles sont singularisées comme des objets d'art dans l'espace muséal. Mais parfois à l'inverse je croise l'une d'entre elle, abandonnée et poussiéreuse, appuyée contre un mur dans une agence d'architecture où je passe, oubliée par terre. Dans tous les cas c'est toujours une émotion particulière. Mais j'aime bien revoir les maquettes, en reparler, je trouve qu'on n'en reparle jamais de la même façon. Si elles ont de la valeur alors on ne les épuise jamais, c'est comme la musique.



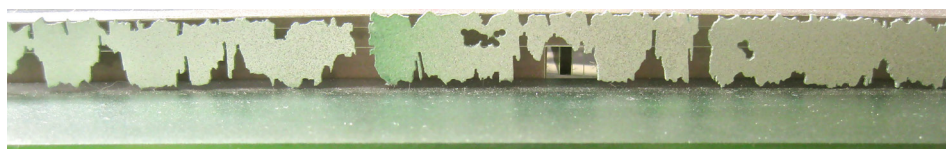
11



12

Maquettes de concours

Bien-sûr j'ai travaillé pour toutes sortes de programmes, du logement beaucoup, des ZAC, des équipements public, des EHPAD. Dans les concours on le voit parfaitement, toutes les maquettes sont identiques, elles sont faites de la même façon, les mêmes procédés, et jusqu'aux couleurs, blanches, grises, beiges ! C'est ennuyeux ! inintéressant... je trouve que beaucoup de maquettes d'étudiant sont bien plus intéressantes que la plupart des maquettes de concours. Car en définitive elles ont souvent une plus grande valeur de recherche, de sensibilité et surtout d'expérimentation ! Mais cela dit parfois aussi les étudiants ne s'appliquent pas assez quand ils font des maquettes, c'est comme un manque d'attention, un peu comme quand on s'habille mal, tu as envie de leur dire : «mais est-ce que tu t'habillerais comme ça toi ?». C'est qu'il y a souvent une confusion entre faire de l'expérimentation et faire de l'à peu près. Entre l'incertain et le confus, entre l'indétermination et l'imprécision, ce n'est pas la même chose. Gilles Deleuze avait dit cela dans sa formule : «Il faut être précis et indéterminé...». Quand une maquette est un essai, une expérience, un test alors il faut la réaliser avec le plus grand soin comme si elle était définitive. C'est la seule condition pour qu'elle constitue vraiment un essai, donc un vrai test : échelle, collage, montage, il faut tout prévoir. Si l'essai n'est pas précis et contrôlé alors ce n'est pas un essai.



13

Musée Quai Branly, Expo 2006 Qu'est- qu'un corps? – architectes scénographes : Arrivet Zébo (20 mm/m)

images 3-4-14

Il s'agit d'une maquette destinée à produire des images de projet, les photographies sont réalisées en studio par un photographe professionnel, Jacques Péré, qui est aussi un ami avec lequel je travaille depuis toujours. C'est une autre dimension de la maquette, entre le théâtre, la mise en scène, la maquette démontable. Elle utilise tous les moyens, tous les moyens sont bons, tu mixes le 2D, 3D, la photo, les objets... jusqu'à tricher : effet de perspective ou techniques illusionniste, j'ai toujours été passionnée par ça. On réunit tout dans une seule direction qui consiste à exacerber le contenu du projet, c'est l'essentiel. Et cela sans a priori sur les moyens mais avec précision. Ce qui est intéressant dans cet objet, c'est également son caractère de machine, de mécanisme. C'est une sorte de machinerie de théâtre. Et c'est là où c'est passionnant.

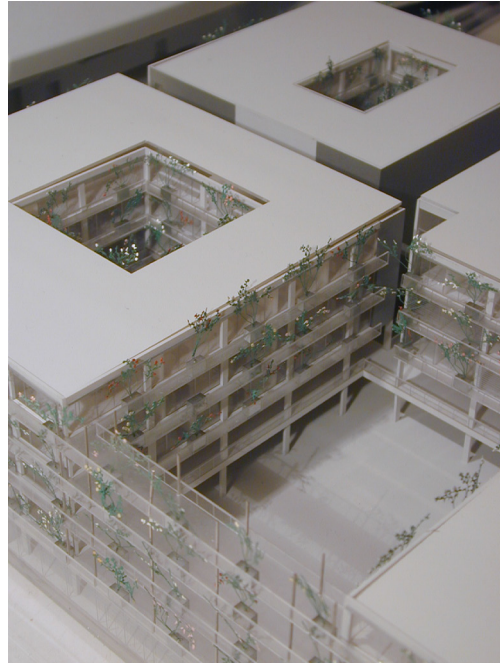


14

Pôle universitaire de sciences de gestion, Bordeaux – Lacaton Vassal (4 mm/m) / image 15

Vaste bâtiment, labyrinthe, un programme très complexe constitué de quatre entités bénéficiant chacune d'un patio en R+2. Une cour centrale, des vides, des failles, du verre partout : il fait la part belle à la transparence sans bavardage esthétique. Tout est paysage.

La maquette doit être perméable, c'est une logique qui s'impose sinon tu détruis le projet. Indiquer tout l'intérieur, cloisons, vitrages, passages... Voir depuis l'intérieur les rosiers : en maquette c'est reconduire méticuleusement la position, la couleur de chaque rosier peint recto verso en métal arcap 2/10°, courbé et palissé, tout en délicatesse. Et cela n'est pas un détail.



15

ZAC Sequé, Bayonne – Buhler (1/1333°) / images 2-6-16

Pour ce projet la maquette était vraiment un objet hybride, le volume et le plan, la transparence et l'image, le dessin, la gravure, tout se mêle dans une description unique. C'est également un objet à la fois mobile et immobile dans le sens où c'est le spectateur qui crée le mouvement par son propre déplacement. Cela est une conséquence des matières employées car la superposition de plaques de PMMA produit des effets de perception très différents selon l'angle de vue depuis lequel on observe la maquette. En vision rasante on peut parler d'un objet presque entièrement opaque ou translucide, qui focalise sur la présence des montagnes. En vision surplombante au contraire le volume disparaît complètement, tout s'écrase au profit du plan et de l'image aérienne et on insiste sur l'organisation et la disposition des éléments du projet lui-même. Les maquettes, ce sont des objets artificiels, éminemment artificiels évidemment, ce sont des artifices, des fictions, elles sont au sens propre extra-ordinaires. Et c'est d'ailleurs pourquoi, paradoxalement, j'aime beaucoup les faire photographier dans mon jardin, d'abord parce que la lumière est toujours plus intéressante que dans l'atelier mais aussi parce que j'aime les présenter dans ce contexte quotidien, familier et même banal.



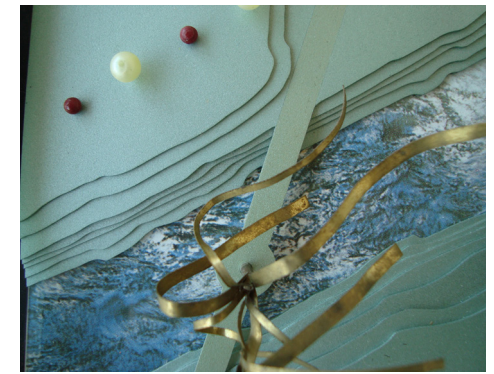
16

Logements collectifs, Toulouse Balma Gramont – Courrian Lanoire (2mm/m) / image 17

Le défi est souvent de montrer que le projet n'est pas une boîte. Les maquettes peuvent facilement faire courir ce risque, donner cette impression, elles peuvent avoir tendance à insister seulement sur le plein, sur l'objet. Et alors à la fin c'est toujours des boîtes, des blocs, des masses. Il faut donc au contraire montrer en quoi les édifices ne sont pas des boîtes mais des milieux de vie, avec leur vie intérieure, leurs épaisseurs. Ici, pour le CI de Balma, l'enveloppe est très fine, très ciselée et translucide. Il fallait faire comprendre la notion de légèreté et insister sur le rapport entre l'extérieur et l'intérieur. Donc il était intéressant d'indiquer des événements intérieurs comme les passages d'ascenseur, les coursives, la présence des circulations derrière les enveloppes. Tout ce qui montre la richesse potentielle de l'édifice, les rampes, les dénivelés, le terrain, même à une échelle si petite.



17



18

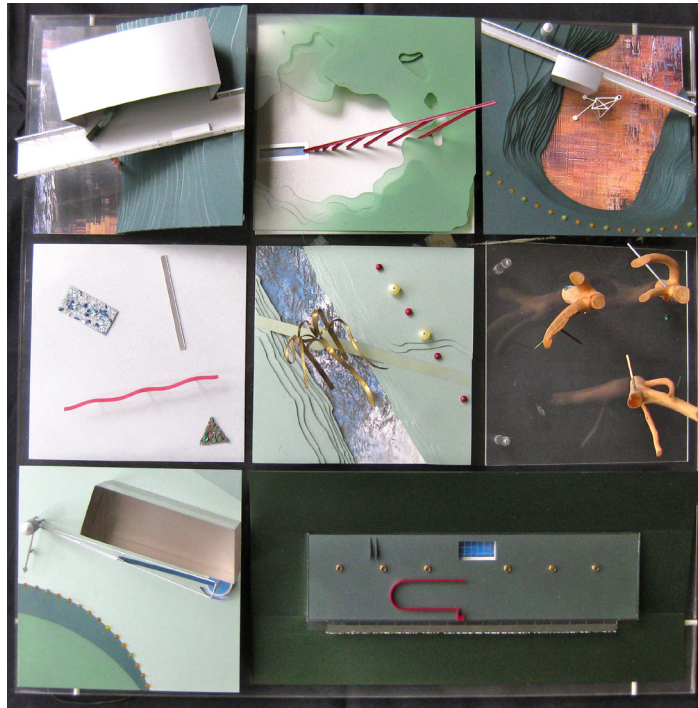
Station thermale, La Léchère – J. Hondelatte (échelles multiples) / images 1-12-18-19

Comment représenter un projet architectural et paysager sur quatre hectares ? Ces neuf maquettes sont comme une succession de mondes, de moments du projet, mais elles exacerbent aussi la conception du projet. Le format carré renforce d'ailleurs cette impression systématique qui évoque un ensemble d'échantillons comme une planche d'entomologue ou d'herboriste. Certaines maquettes sont des zooms sur une partie d'une autre, par exemple la première est un zoom sur le bâtiment buvette décrit par la troisième.

Tout est fait pour qu'aucune de ces maquettes ne puisse donner une idée de masse, au contraire ce sont des surfaces qui sont mises en scène. Les sols sont décollés, soit en pente régulière, soit en courbes de niveaux montées comme des marches d'escalier, et là les courbes sont d'autant plus marquées, acérées et la maquette plus abstraite.

L'exécution ici est aussi le fruit des circonstances et j'aime bien ça. Ainsi à l'époque où j'ai réalisé ces maquettes je disposais de très peu de moyens. Par exemple je n'avais pas d'aérographe ni de compresseur et je peignais tout à la bombe de peinture automobile. Cela a donné un aspect et une présence particulière à ces objets, un côté brutal et familier, rock. Je connaissais toutes les couleurs par le nom des marques de voiture qui leur était associé, le vert Renault, le bleu Citroën, etc. souvent des couleurs dites métallisées, je connaissais tout ça par cœur, c'était ma palette.

Mais ce système de maquette est avant tout un ensemble narratif, une succession d'images qui sont des propositions poétiques et architecturales, sporadiques. Les «arbres à bijoux», la «fontaine qui ralentit le temps», etc. ce sont des récits, des légendes, des situations et des architectures. Tout ça à la fois, on se souvient que Jacques Hondelatte parlait pour cela de mythogénèse de l'architecture.

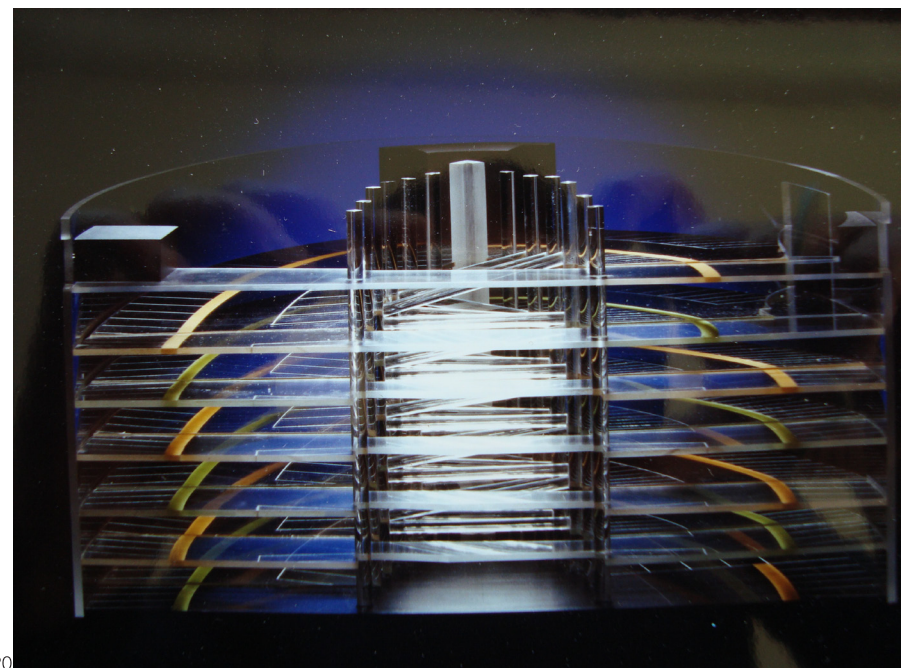


19

Parking souterrain de la Bourse, Bordeaux – Flint Poggi (5 mm/m). / image 20

Une maquette doit être puissante. Il faut rechercher la puissance dans la maquette et cela n'exclut pas du tout la finesse, la délicatesse, la fragilité ou la fugacité... la puissance c'est cette capacité de l'objet à rendre présent le projet, à l'imposer à l'esprit et aux yeux. Une présence à vous couper le souffle. Ici, dans un projet de parking souterrain, on comprend que la question critique est celle de la lumière et de l'usage du parcours. C'est pourquoi la maquette place ce thème au premier plan, elle l'affronte directement et devient, par l'usage systématique du PMMA, un objet de lumière. C'est à dire que la maquette produit sa propre lumière et la magnifie. Un parking traité comme un bijou, un objet précieux, voilà l'inversion dont parle la maquette.

Propos recueillis par Daniel Estevez, Plan Libre



20

ACTIVITÉS DE L'ORDRE

Veille marchés publics

Interventions du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et réponses obtenues sur les opérations suivantes :

> Mairie d'Arcizac-Adour : construction d'un centre pédagogique (65)

Difficulté : le règlement de la consultation stipulait « documents à produire par les candidats [...] et tout autre document permettant au maître d'ouvrage de juger de la valeur de l'offre ». Or, le fait d'exiger des candidats des éléments complémentaires sans autre forme d'information pourrait mettre en péril l'égalité de traitement des candidats, ceux-ci étant libres de remettre quelque document que ce soit.

Réponse : le règlement de la consultation ne peut plus être modifié car cela impliquerait de relancer la procédure. La raison pour laquelle ce point a été introduit dans le règlement n'était motivée que par le fait de réaliser un choix au-delà du moins-disant financier. La Mairie s'engage à ce que cette mention ne soit plus portée dans les prochains appels d'offres.

> Mairie de Garidech : restauration de l'Eglise Saint-Jean Baptiste (31)

Difficulté : l'AAPC précisait « compétences d'architecte, [...] en diagnostic, groupement avec un bet, un sps, un BC ayant compétence à travailler sur le projet... ». Or, selon l'article R.111-25 du Code de la Construction et de l'Habitation, l'activité de contrôleur technique est incompatible avec toute activité de conception, d'exécution ou d'expertise d'un ouvrage. De même, la mission de coordination doit impérativement, selon l'article R.4532-20 du Code du Travail, être confiée à l'attributaire par un contrat spécifique et la rémunération doit être distincte de celle du contrat de maîtrise d'œuvre.

Réponse : la mention « groupement » était inappropriée et la confusion a été levée auprès de chacun des candidats. Il leur a été indiqué que les offres du bureau de contrôle et du SPS seront indépendantes avec un acte d'engagement et contrat séparés : l'équipe de maîtrise d'œuvre ne sera pas groupée au SPS et au BC qui exerceront leur mission avec un lien contractuel direct avec le maître d'ouvrage. De plus, le principe de transparence et le respect d'égalité entre les candidats seront de rigueur.

> Mairie de Le Fossat : travaux d'extension de l'Ecole (31)

Difficulté : pas de programme ce qui est contraire aux dispositions de l'article 2 de la loi du 12 juillet 1985 (loi MOP).

Réponse : la demande de la commune était suffisamment claire puisqu'elle a reçu 12 candidatures. De plus, la Mairie s'est faite seconder par un technicien de la Communauté de Communes de La Lèze et deux architectes qui ont validé le rapport.

> INRA : réhabilitation et aménagement de trois bâtiments dans le cadre du projet « Sécurité Sanitaire des Aliments » sur le site de l'INRA de Saint-Martin du Touch (31)

Difficulté : deux points : procédure d'appel d'offres inadaptée à la maîtrise d'œuvre, planning des principales phases de l'opération de 27 jours entre le délai d'envoi des dossiers et la remise de l'offre alors que le délai minimal réglementaire est de 40 jours.

Réponse : l'INRA admet que la procédure d'appel d'offres n'est pas adaptée et précise qu'il choisira à l'avenir une meilleure procédure. Sur les délais de remise des offres, une modification du règlement de consultation a été adressée aux architectes afin de respecter le délai légal.

> Ministère de la Justice : travaux de restructuration du Palais de Justice d'Auch (32)

Difficulté : l'AAPC stipulait « pour les travaux de mise en accessibilité extérieure et le ravalement de façade, mission de base comprenant la reprise de la phase PRO y compris PC, ACT, Visa, DET, AOR ». Quid de l'existence des phases APS et APD ?

Réponse : pas de rectificatif publié. Au vu de la fiche médiations n°17 de la MIQCP relative à la maîtrise d'œuvre des opérations de réhabilitation de bâtiment, les travaux ponctuels de gros entretien sont exclus du champ de la loi MOP, cette exclusion ayant pour effet de ne pas imposer au maître d'ouvrage la mission de base. La mission de maîtrise d'œuvre est dès lors constituée des seuls éléments nécessaires au maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux.

> Préfecture du Lot : réorganisation des locaux de la Préfecture et de l'Inspection Académique place Chapou à Cahors (46)

Difficulté : l'AAPC disposait que « les candidats devront obligatoirement former un groupement solidaire préconstitué devant réunir au moins : un ou plusieurs architectes [...] un ou plusieurs bureaux d'études techniques couvrant tous les corps d'état, y compris ou associés avec un économiste de la construction ». Or, le principe de liberté de groupement suppose que le maître d'ouvrage public ne peut pas exiger que les candidats présentent à son marché groupés.

Réponse : la Préfecture du Lot aurait annulé la consultation.

Les Matinées Juridiques

Le cycle des Matinées Juridiques redémarrent avec les thèmes des marchés publics et privés de maîtrise d'œuvre qui ont déjà été abordés mais que certains d'entre vous n'ont pas pu suivre par manque de place. Ces matinées se tiendront à « L'îlot 45 », rue Jacques Gamelin à Toulouse (de 9h30 à 12h30) **les mercredi 4 mai 2011 pour les marchés publics et mercredi 1er juin 2011 pour les marchés privés.**

Frais de participation : 10 euros / personne (**nombre de places limité**)

Préinscriptions auprès du CROA Midi-Pyrénées par fax au 05 34 31 36 29 ou par mail croa.midi-pyrenees@wanadoo.fr

Tableau d'archivage des archives d'architecture

Ce tableau d'archivage vient d'être finalisé par la Commission pour les Archives d'Architecture, d'Urbanisme et du Paysage en Midi-Pyrénées. Il a pour objectif de lister, sans prétendre à l'exhaustivité, les principales catégories de documents produits par un architecte ou une agence d'architecture et de proposer une méthode de classement et de sélection des archives d'architecture.

Il sera prochainement complété par un tableau spécifique aux agences d'urbanisme et aux paysagistes.

Tableau d'archivage téléchargeable sur : www.architectes.org (rubrique « actualités régionales »)

ACTUALITÉS

Nouvelle réglementation parasismique applicable aux bâtiments

Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement a édité une plaquette intitulée « la nouvelle réglementation parasismique applicable aux bâtiments » dont le permis de construire est déposé à partir du 1^{er} mai 2011.

Publication téléchargeable sur : www.architectes.org (rubrique « actualités régionales »)

Taux de l'intérêt légal pour 2011

Le décret n°2011-137 du 1^{er}/2/11 a fixé ce taux à **0.38 %**.

Titre restaurant

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la contribution patronale au titre restaurant est exonérée de cotisations, dans la limite de **5,29 euros par titre** et qu'elle soit la part comprise entre 50 % et 60 % de la valeur du titre.

Régimes d'assurance invalidité-décès des professions libérales

Le décret n°2010-1569 du 15/11/10 a fixé le montant annuel pour 2010 des cotisations des régimes d'assurance invalidité-décès des personnes non salariées ressortissant à la section professionnelle des architectes, agréés en architecture, ingénieurs, techniciens, géomètres, experts et conseils :

- Classe A (classe de référence) : **76 euros**

Agirc

La garantie minimale de points a été fixée à titre transitoire pour 2011 (circulaire Agirc-Arrco n°2010-19 du 15/12/10). Elle s'applique pour les salaires mensuels des cadres d'un montant brut inférieur à 3 255,41 euros. La cotisation mensuelle est de **62,81 euros** (38,99 euros part employeur / 23,82 euros part salarié). Elle permet l'acquisition de 120 points de retraite complémentaire par an.

PÔLE FORMATION

PÔLE DE COMPÉTENCES EN FORMATION CONTINUE DE MIDI-PYRÉNÉES

ENSA de Toulouse
83, rue Aristide Maillol - BP 10629
31106 Toulouse
Tél : 05 62 11 50 63

Inscriptions, informations et programme :

www.polearchinformation.org

ACTUALITÉS DU PÔLE

Recensement de l'offre en matière de formation continue en Midi-Pyrénées

Le Pôle de compétences de formation continue de Midi-Pyrénées a été convié par le CeRCAD de Midi-Pyrénées (Centre de Ressources, Construction, Aménagement Durables) à participer au groupe de travail sur la formation continue.

Le groupe de travail GT5, qui s'est tenu en mars dernier, a réuni les principaux acteurs de la formation des professionnels du bâtiment et de l'aménagement de Midi-Pyrénées (FFB Midi-Pyrénées, École des Mines d'Albi-Carmaux, Fédération Sud-ouest des SCOP BTP, Union Régionale CAPEB Midi-Pyrénées, Formation Professionnelle du Conseil Régional Midi-Pyrénées, Fédération Régionale des TP...). Ce groupe a pour objectif de travail, les critères d'identification de l'offre de formation répondant aux exigences du Grenelle.

Rencontres avec les pôles régionaux de formation continue

Afin d'améliorer la visibilité des actions de formation à l'échelle interrégionale, le Pôle de compétences de formation continue de Midi-Pyrénées a rencontré le Pôle d'Aquitaine et celui du Languedoc-Roussillon dans le courant du mois de mars 2011. Un des objectifs de ces rencontres étant de sensibiliser et d'accompagner l'évolution des pratiques des professionnels par la mise en œuvre de formations communes aux trois régions, ou en bilatéral. Il y a lieu de faire rapidement des offres de formations inter régionales croisées.

Nadia Sbiti

PROCHAINES FORMATIONS

Pour de plus amples informations, programmes et inscriptions en ligne aux stages, consulter le site du Pôle : www.polearchinformation.org

Pratique des marchés privés et des marchés publics (2 modules de 2 jours)

Les marchés publics : un nouveau segment de marché à conquérir...

La pratique des marchés publics est souvent considérée comme difficile et certains architectes font même le choix de concentrer leurs efforts sur les marchés privés pensant éviter bien des difficultés d'ordre juridique et administratif. En fait, privés ou publics, les marchés obéissent à des règles de droit qu'il est indispensable de bien connaître pour travailler dans de bonnes conditions et satisfaire au mieux les clients.

La formation proposée par le CIFCA à partir de mai 2011 aborde ces deux segments de marchés.

En matière de marchés publics, leur pratique nécessite deux préalables incontournables : connaître l'univers des collectivités territoriales (les effets de la réforme du 16 décembre 2010), comprendre les grands principes de la commande publique. Ensuite, il convient de savoir identifier les procédures qui sont nombreuses, assez complexes mais qui en fait obéissent toutes à ces grands principes. Enfin, il s'avère utile de bien cerner les 3 temps forts de la commande publique qui sont : la phase de consultation, l'exécution et le suivi financier d'une opération.

Ainsi, les 2 modules de formation proposés par le CIFCA constituent non seulement une initiation théorique aux marchés publics mais permettent aussi de se préparer au suivi d'un marché grâce à l'analyse d'une opération de A à Z. L'exemple retenu sera une « procédure adaptée ». Les formateurs ont l'objectif de montrer à chaque phase de la procédure, comment répondre aux attentes de la maîtrise d'ouvrage et comment gérer les problèmes qui ne manqueront pas d'apparaître quel que soit le registre : la légalité de la procédure (choix de la maîtrise d'œuvre ou de l'entreprise, gestion des candidats évincés...), les avenants aux marchés, le suivi financier (gestion de la trésorerie, délai de paiement), la rigueur administrative. Autant d'étapes que nous vous proposons de découvrir lors de la formation proposée par le CIFCA.

Après le stage, vous disposerez d'une boîte à outils qui vous accompagnera dans vos démarches pour avoir accès à la commande publique.

Par ailleurs, il sera proposé aux stagiaires un accès direct en temps réel à certaines plateformes d'informations que les candidats à la commande publique doivent connaître.

Christine Alexandre – Docteur en études urbaines - Habilitée à diriger des recherches, diplômée de l'I.A.E (Institut d'Administration des Entreprises) et de l'IEJUC (Institut d'Études Juridiques en Urbanisme et en construction), enseignante à l'ENSA de Toulouse- Programmiste consultant.

ENSA de Toulouse - CIFCA / 400 euros le module Net de taxes, Inscription possible à un seul module.

Module 1 : 13 & 14 mai 2011, Les fondamentaux

Module 2 : 9 & 10 juin 2011, Pratique confirmée des marchés publics

Les équipements sportifs : de la programmation à la réalisation

Après avoir initié un cycle de conférences en 2010, sur le thème « les équipements sportifs, de la programmation à la réalisation », l'ENSA de Toulouse (CIFCA) en collaboration avec le CNFPT, poursuit son action par un cursus de formation continue incluant des conférences dans chacun des modules.

Le thème du prochain module (Montpellier, 24 - 27 mai 2011, module 2 : 790 euros, net de taxes) : « connaître les principaux types d'équipements sportifs ».

Habitat Durable (3 Modules De 2 Jours)

Concevoir un habitat durable

Les architectes s'avèrent minoritaires sur l'immense marché de la maison individuelle, isolée ou groupée ; ils le croient peu lucratif et y sont largement concurrencés par les « pavillonneurs ». Ce créneau est pourtant viable s'il est abordé rationnellement, et l'architecte peut s'y distinguer en répondant à l'aspiration au **développement durable** qui se développe dans nos sociétés, des candidats à la construction aux pouvoirs publics.

La « qualité environnementale » fait certes déjà l'objet de nombreuses recettes et applications, mais celles-ci génèrent de notables surcoûts et elles ne suffisent plus à suivre l'évolution du savoir et de l'exigence.

L'expertise de l'architecte est bien plus convaincante s'il parvient à assurer cette qualité sans surcoût. D'ailleurs, le contexte actuel, avec la sensibilisation du grand public aux questions environnementales, voit la demande d'éco-quartiers croître dans de nombreuses municipalités. Le groupe de recherche environnementale de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, qui rassemble divers architectes praticiens et scientifiques enseignants et chercheurs, propose aux architectes un stage de formation continue nommé « Habitat durable ».

En 6 jours et 3 modules, cette formation aborde tour à tour : les principes du développement durable ; l'environnement et l'économie ; le confort thermique naturel ; l'habitat individuel et la densité ; le bâtiment et la santé ; les matériaux alternatifs ; les technologies alternatives ; le chantier « propre » ; les certifications et les subventions. Les formateurs proposent des travaux pratiques avec logiciel d'optimisation du projet ainsi que des visites de réalisations.

ENSA de Toulouse - CIFCA / 1540 euros les 3 modules, Net de taxes

Module 1 : 27 & 28 mai 2011 / Module 2 : 10 & 11 juin 2011 / Module 3 : 24 & 25 juin 2011

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE MATERNELLE VILLENEUVE-TOLOSANE (31)

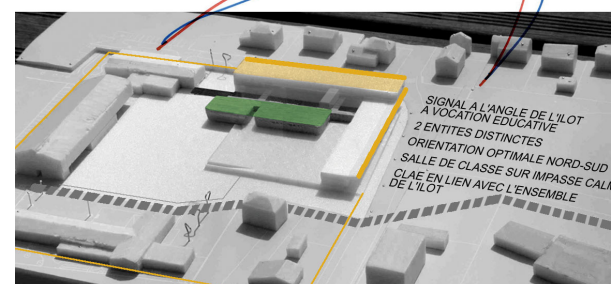
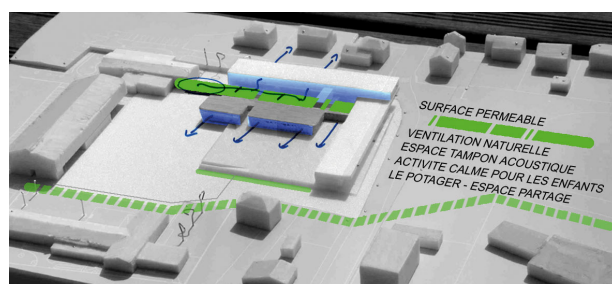
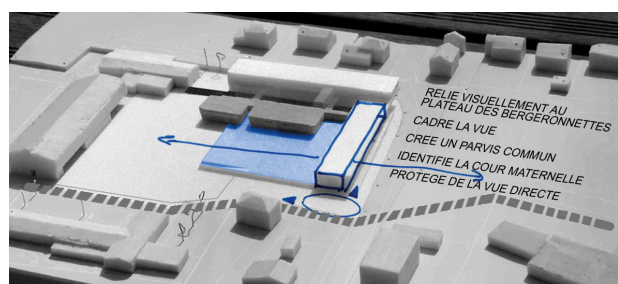
Maître d'ouvrage : **Mairie de Villeneuve-Tolosane**
 Architecte : **Almudever fabrique d'architecture** / Architecte co-traitant : **Le fil d'Ar**
 Bureau d'Etudes Lots techniques / SSI : **BETEREM Ingenierie**
 BET HQE : **Bet Atmosphères** / Acousticien : **Gamba acoustique** / Economiste : **Bet IFECC**

Construction d'une école maternelle avec 1 centre de loisir associé à l'école (CLAE) et 1 salle pour les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED).

Ecole constituée de 2 corps de bâtiments - un en rez-de-chaussée, l'autre en R+1 - reliés et organisés autour d'un jardin central.

Un troisième corps de bâtiment indépendant (rangement extérieur, local 2 roues, sanitaires, ordures ménagères) vient fermer la cour de récréation en articulant le préau et la rampe d'accès vers le terrain de sport à l'Est.

L'école comprend : une zone pédagogique avec 6 classes et 2 ateliers, 2 dortoirs, 1 espace RASED, une zone socio-éducative avec 2 salles d'activités, 1 salle motricité, 1 salle BCD ; une zone administrative avec 1 bureau administratif, 1 vestiaire, 1 salle pédagogique et 1 tisanerie



RÉSULTATS

TYPE

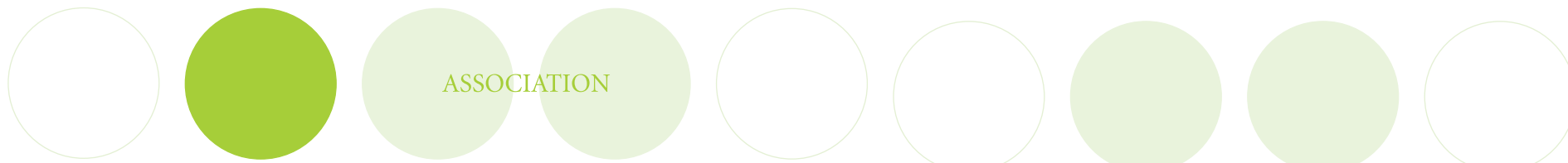
OPÉRATION

MAÎTRE D'OUVRAGE

EQUIPES RETENUES

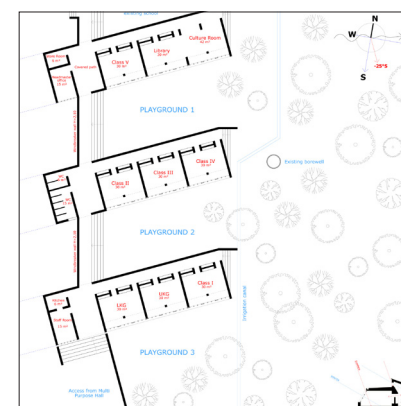
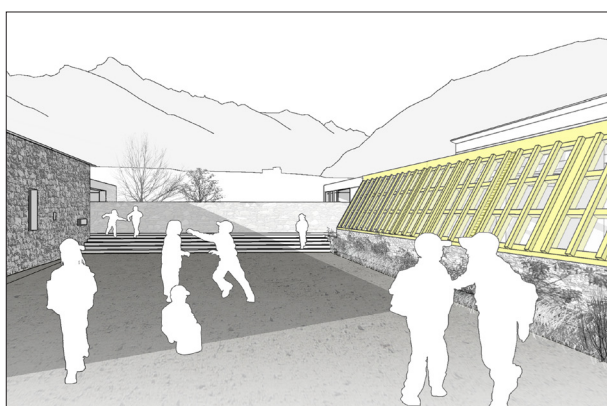
PA	Construction d'un centre de tennis Plaine des Balquières à Onet le Château (12)	Mairie d'Onet-le-Château	Claude Pesqué / 3J Technologies
PA	Création d'une médiathèque, ludothèque et espaces à vocation muséographique à Auterive (31)	Mairie d'Auterive	Sarl Benguigui - Cormary Architectes (31)
PA	Réhabilitation du gymnase existant et extension en vue d'accueillir des activités de sports de combat à Auterive (31)	Mairie d'Auterive	Sarl Pierre-Yves Chaumont
PN	Réhabilitation du bâtiment C du LAAS à Toulouse (31)	CNRS Toulouse	Scp Julien-Maury-Roussel / Ginger BEFS
PA	Extension du groupe scolaire St Exupéry à Cornebarrieu (31)	Mairie de Cornebarrieu	Eric Toulemonde / Pyramide Ingenierie
PA	Construction d'un bâtiment administratif à Miremont (31)	SMIVOM de la Mouilhonne	Bernard Monier
PA	Construction d'un groupe scolaire à Saint-Julia (31)	SIVOM de St Félix de Lauragais	Sarl 11bis Studio Architectes / Sarl Math Ingenierie
PA	Réhabilitation du gymnase municipal à Luz St Sauveur (65)	Mairie de Luz-Saint-Sauveur	Sarl Atelier d'Architecture & d'Urbanisme Saint-Laurent & Ass. / Bet Setes
PA	Construction de 5 logements et un cabinet médical à Cahuzac sur Vère (81)	Tarn Habitat	Rose-Anna Sabatié
AOO	Réhabilitation et extension du groupe scolaire de Saint-Nicolas de la Grave (82)	Mairie de Saint-Nicolas de la Grave	Henri Delcros / Scp Cirque - Dargassies / Philippe Duffaut / Bet Cappart / Bet Eharles

PA = procédure adaptée / PN = procédure négociée / CE = concours sur esquisse / CR = conception - réalisation / AOO = appel d'offre ouvert / AOR = appel d'offre restreint



ARCHITECTURE ET DEVELOPPEMENT

UNE ÉCOLE AU ZANSKAR



Zaskar, royaume des lumières, désert de silence qui touche le ciel...

Situé à l'extrême nord de l'Inde, derrière les hauts sommets de l'Himalaya, le Zaskar est l'une des régions habitées les plus froides du monde. On y enregistre habituellement en hiver des températures allant jusqu'à -35°C. Sa situation géographique lui confère de plus un grand isolement: la succession des chaînes de montagnes culminant à 5000m ne la rend accessible que par une seule route depuis la vallée voisine. Cette route, ouverte de juin à septembre, renferme ensuite la vallée sur elle-même sitôt que les premières neiges ont bloqué les cols. Le Zaskar compte pourtant près de 12000 habitants, à majorité bouddhiste, vivant de l'élevage et de l'agriculture, en totale autonomie depuis plusieurs siècles. Pendant les 4 mois d'été, les Zaskarpas cultivent en hâte de l'orge et autant de foin dont les bêtes auront besoin pendant les longs mois d'hiver. La principale ressource en eau reste celle de la fonte des glaciers et dont les torrents sont traditionnellement canalisés puis ramifiés en petits canaux qui donnent sa morphologie si remarquable au territoire que les Zaskarpas modèlent générations après générations.

Le mode de subsistance à l'œuvre au Zaskar depuis des siècles repose ainsi sur un équilibre fragile fortement dépendant des ressources naturelles et du climat. Il est cependant aujourd'hui en pleine mutation du fait du développement progressif de la région et des projets ambitieux de désenclavement de la vallée menés par le gouvernement central et l'armée indienne. La recherche d'un meilleur confort dans l'habitat (chauffage, isolation, lumière), la diversification des ressources économiques (tourisme, commerce), la modernisation des infrastructures (eau courante, électricité, routes) et plus généralement du cadre de vie auquel aspirent les Zaskarpas (éducation, santé, communication) sont autant de facteurs qui font que cet équilibre se transforme et que le Zaskar se trouve à court terme dans une logique d'ouverture et de dépendance vis à vis du monde extérieur.

A cette dépendance économique croissante s'ajoute une dépendance politique toute aussi contraignante à l'état du Jammu&Cachemire, qui administre la région depuis la partition de l'Inde en 1947. Le système de gouvernance décentralisée actuel ne donne que peu de poids à la représentation politique de la population du Zaskar de culture bouddhiste dans un état à majorité musulmane. L'appui du gouvernement central quant à lui n'est peut-être pas à la mesure de ce dont le Zaskar aurait besoin,

si bien que le développement de la région est en partie supporté par des organisations indiennes et étrangères.

C'est dans ce contexte singulier que l'association AAZ (Aide Au Zaskar) œuvre depuis vingt ans dans le domaine de l'éducation dans le but de dispenser un enseignement de qualité aux populations du plateau du Zaskar restées en marge de l'essor économique de l'Inde et, aujourd'hui encore, refuges d'une culture Tibétaine en exil. Les résultats scolaires encourageants obtenus par l'école LMHS ces dernières années poussent l'association à envisager le prolongement de leurs efforts et à se questionner sur l'amélioration des conditions d'enseignement: refonte du système pédagogique, allongement du cursus scolaire jusqu'à la classe 12th (équivalent du bac), décongestion des locaux et amélioration de leur confort pendant l'hiver. Ce sont précisément les raisons pour lesquelles l'association AAZ a sollicité l'assistance de ASF (Architectes Sans Frontières) pour effectuer une mission d'évaluation en août 2010 afin de réfléchir à la rénovation de l'école existante et à la création d'une nouvelle structure destinée aux petites et moyennes sections.

Le pari de AAZ et de ASF est de perpétuer la logique d'autonomie comme garante de l'identité culturelle du peuple Zaskari. Malgré l'évolution du contexte régional, le Zaskar reste en effet un modèle d'équilibre entre l'homme et son environnement dans une des régions les plus inhospitalières du monde. Le projet architectural de la nouvelle école LMHS tente donc de valoriser la justesse de ce mode de vie ancestral par le recours systématique aux ressources et aux savoir-faire locaux. L'accent a été mis sur le choix d'une technologie solaire passive dans la conception de l'école permettant de profiter de la première énergie disponible en abondance: le soleil. Le dispositif architectural de la façade vitrée améliore le gain thermique solaire du bâtiment afin de réduire de moitié les besoins en chauffage au cours de l'hiver et ainsi de limiter le recours aux énergies importées.

La nouvelle école se décompose en trois volumes disposés le long d'un axe de circulation Nord-Sud protégé du vent par un haut mur. Ces volumes génèrent trois petites cours dont l'échelle cherche à créer un environnement adapté aux plus jeunes élèves. Les trois blocs de classes sont orientés à -25° Est par rapport au Sud afin d'optimiser le gain solaire pendant les heures d'occupation des locaux, essentiellement le matin. Les salles de classe ont donc des structures en U constituées de murs épais qui isolent et emmagasinent la chaleur.

Le campus dans lequel s'implante la nouvelle école est souhaité à terme comme un modèle de gestion des ressources locales, de l'énergie et des déchets. Un lieu de transmission des valeurs de la culture Zaskari, un lieu d'information et de réflexion pour la nouvelle génération. Le projet préfigure en quelque sorte l'élargissement de la politique d'action de l'association AAZ aux problématiques écologiques en plein essor dans la vallée. Le projet architectural est donc un outil conçu dans ce cadre stratégique plus large où l'école est considérée comme le lieu par excellence de sensibilisation des habitants aux causes et conséquences de la transformation de leur cadre de vie.

L'esquisse fait suite à une mission d'évaluation menée sur place en août 2010 par deux volontaires du réseau ASF Toulouse. La mission a permis dans un premier temps d'identifier une série de partenaires locaux (usagers, ingénieurs, ONG, politiques...) et de les rassembler autour d'une réflexion commune sur le projet afin de redéfinir les objectifs et les besoins. Une équipe de maîtrise d'œuvre a été constituée pour assurer le suivi de la construction de l'école en tandem avec ASF. La construction de l'école débutera dans l'été 2011 et se poursuivra sur une période de 3 ans.

ASF Toulouse est une délégation régionale créée en 2010. Nous travaillons actuellement sur plusieurs projets dans le domaine de l'éducation et de la santé au Mali, au Cameroun et en Côte d'Ivoire. Nous sommes également impliqués localement dans un projet de centre d'accueil pour Sdf à Toulouse en partenariat avec l'association Don Quichotte. Contact: toulouse@asfrance.org

ASF France œuvre aujourd'hui depuis 30 ans à travers le monde, sur une grande variété de programmes touchant au développement et à la solidarité internationale.

ASF International Network fédère les efforts des associations et ONG participant à la construction d'un cadre bâti équitable, durable et solidaire auprès des populations les plus vulnérables.

Appel aux dons.

Particuliers et entreprises, aidez-nous à mener à bien nos projets et défiscalisez votre soutien financier.
www.asfrance.org/Soutenir

